



Communiqué de presse
Iñaki Echaniz
Député des Pyrénées-Atlantiques

19 juillet 2023

Une proposition de loi transpartisane pour protéger la liberté éditoriale des médias

Le député Iñaki Echaniz dépose, avec plusieurs de ses collègues de l'Assemblée nationale, une proposition de loi transpartisane visant à protéger la liberté éditoriale des médias sollicitant des aides de l'État.

Alors que l'actualité est marquée par la grève du Journal du Dimanche après s'être récemment vu imposer le journaliste d'extrême droite, Geoffroy Lejeune, comme nouveau directeur de rédaction, plusieurs députés ont souhaité déposer une proposition de loi pour protéger le pluralisme des médias et lutter contre les atteintes à leur indépendance.

Ainsi, des parlementaires des groupes Écologiste, Socialiste, Renaissance, France Insoumise, Démocrate, Horizons, GDR et LIOT ont présenté le fruit de leur travail parlementaire portant des propositions d'urgence.

La proposition de loi propose ainsi de conditionner les aides publiques, directes et indirectes des entreprises éditrices de presse d'information politique et générale à un droit d'agrément sur la nomination du directeur ou de la directrice de la rédaction. Pour prétendre à ces aides publiques, toute nomination d'un directeur ou d'une directrice de rédaction devra faire l'objet d'un vote d'approbation des journalistes employés par la rédaction. Dans son deuxième article, la proposition vise à conditionner la mise à disposition d'un canal de diffusion par voie hertzienne terrestre aux sociétés éditrices dont les programmes comportent des émissions d'information politique et générale à un droit d'agrément sur la nomination du directeur ou de la directrice de rédaction.

Ce travail doit maintenant pouvoir être examiné dans le cadre d'une semaine transpartisane de l'Assemblée nationale. La prochaine se tiendra le 4 décembre prochain. En parallèle, le député Iñaki Echaniz mène une mission parlementaire d'évaluation de la loi du 14 novembre 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias. Cette mission devrait se conclure, en octobre, par un rapport d'observation et de propositions d'amélioration de la loi.

« L'information n'est pas une marchandise comme une autre et a un impact fort sur nos concitoyens. La lutte pour le pluralisme des médias est un enjeu de société, un enjeu démocratique. Je suis heureux de voir que la majorité des groupes de l'Assemblée se rallie à cette initiative législative. La liberté de la presse et la protection de l'éthique des journalistes sont des acquis précieux, nous avons la responsabilité d'être à la hauteur pour les préserver. Les journaux d'opinion peuvent et doivent exister mais on ne peut pas accepter

qu'un millionnaire achète un média qui existe déjà et qu'il puisse changer sa ligne éditoriale sans l'accord des journalistes. » Iñaki Echaniz



Conférence de presse - 19 juillet 2023

De gauche à droite : Stéphane Peu (GDR), Jean-Claude Raux et Sophie Taillé-Polian (Ecologistes),
Violette Spillebout (REN), Iñaki Echaniz (PS), Laurent Esquenet-Goxes et Bruno Millienne (MODEM),
Bertrand Pancher (LIOT), Olivier Faure (PS)